

AMUNDI ACTIONS EMERGENTS - P

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2026

ACTIONS ■

Objectif d'investissement

Au moyen d'une gestion active fondamentale l'équipe de gestion vise à surperformer l'indice représentatif des marchés émergents mondiaux. Les trois sources de performance - l'allocation géographique (choix des pays), l'allocation sectorielle au sein de chaque pays et la sélection de titres - sont combinées grâce à un processus de gestion éprouvé associant approches "Top down" et "Bottom up". L'allocation géographique constitue un facteur clé dans la maîtrise du risque du fait des disparités économiques et politiques qui existent entre les différents marchés.

Rencontrez l'équipe

Rencontrez l'équipe

Profil de risque et de rendement (Source : Fund Admin)

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.

Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **824,97 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **31/03/2026**
Code ISIN : **FR0010188383**
Actif géré : **644,17 (millions EUR)**
Devise de référence du compartiment : **EUR**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Indice de référence : **MSCI Emerging Markets**
Notation Morningstar "Overall" © : **3 étoiles**
Catégorie Morningstar © : **EAA FUND GLOBAL EMERGING MARKETS EQUITY**
Nombre de fonds de la catégorie : **3048**
Date de notation : **28/02/2026**

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

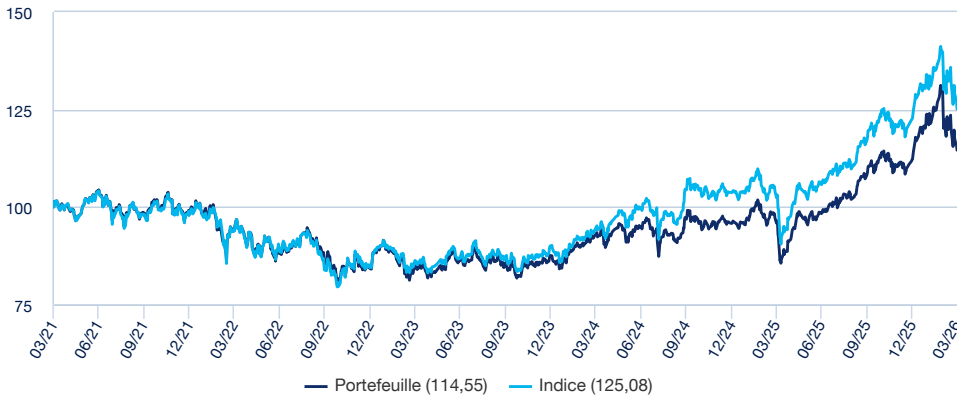
Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Date de création du compartiment/OPC : **15/06/2005**
Date de création de la classe : **15/06/2005**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Enveloppe fiscale : **Eligible PEB**
Eligible PEA : **Non**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (maximum) : **2,50%**
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **2,07%**
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**
Commission de surperformance : **Oui**

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit prendre en compte toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds. Il n'y a aucune garantie que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds. Les fonds promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'ont pas pour objectif un investissement durable. Veuillez vous référer à la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi et à la Déclaration de Divulgateur en Finance Durable d'Amundi disponibles sur le site [Amundi](https://www.amundi.com). Pour plus d'informations spécifiques au produit, veuillez consulter le Prospectus et le Document Pré-contractuel (DPC) du Fonds disponibles sur [Amundi.com](https://www.amundi.com).

ACTIONS ■

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	17,96%	13,96%	14,42%
Volatilité de l'indice	19,04%	15,02%	15,38%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille	218
----------------------------------	-----

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
TAIWAN SEMICOND MANUFG -TSMC	9,51%
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	7,39%
TENCENT HOLDINGS LTD	4,26%
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	2,84%
SK HYNIX INC	2,43%
GRUPO FINANC BANORTE SAB DE CV	1,69%
EMBRAER SA	1,35%
HDFC BANK LTD	1,24%
CHINA CONSTRUCTION BANK CORP	1,23%
CIA SANEAMEN BASI ESTA PA SAB	1,15%
Total	33,09%

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	31/12/2025	27/02/2026	31/12/2025	31/03/2025	31/03/2023	31/03/2021	31/03/2016	29/09/1994
Portefeuille	2,05%	-11,95%	2,05%	19,52%	34,87%	14,55%	87,21%	441,14%
Indice	1,83%	-10,88%	1,83%	22,16%	44,96%	25,08%	118,35%	511,29%

Les informations suivantes s'ajoutent aux données de performances présentées ci-dessus et ne doivent être lues qu'en conjonction avec celles-ci.

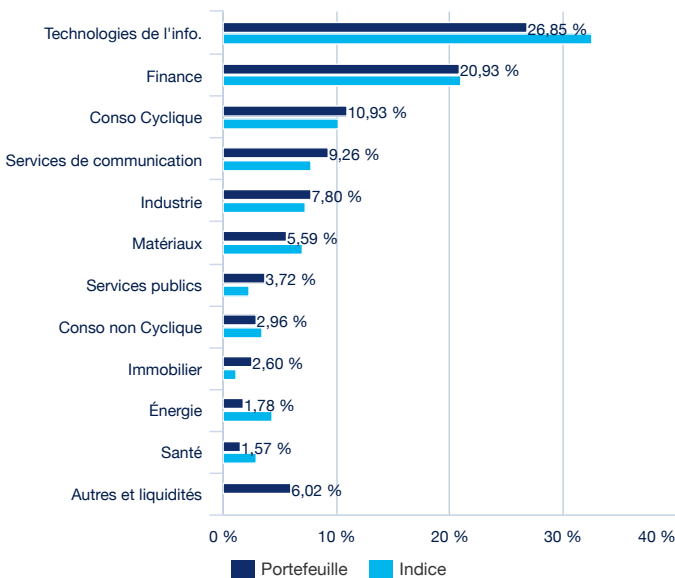
Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	17,17%	9,40%	4,02%	-14,95%	6,63%	5,59%	24,42%	-12,40%	17,11%	10,93%
Indice	18,46%	15,27%	6,53%	-14,48%	5,20%	8,89%	21,07%	-9,91%	21,00%	14,94%
Ecart	-1,29%	-5,86%	-2,51%	-0,48%	1,43%	-3,30%	3,35%	-2,49%	-3,88%	-4,01%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

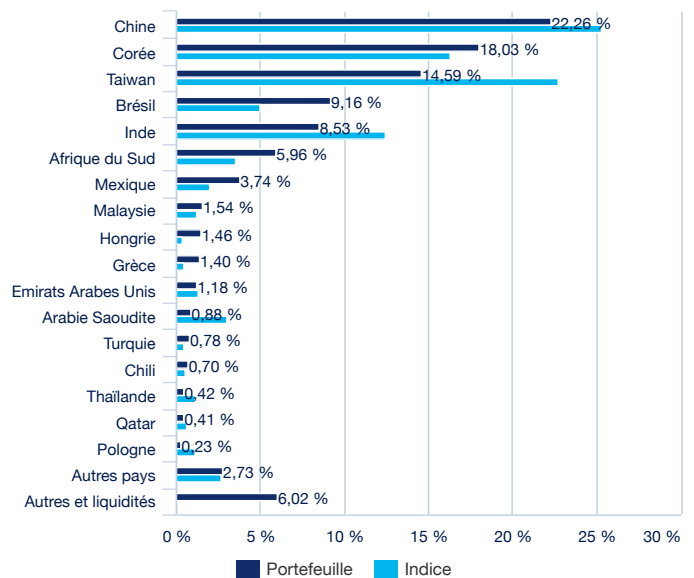
Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique (Source : Amundi) *



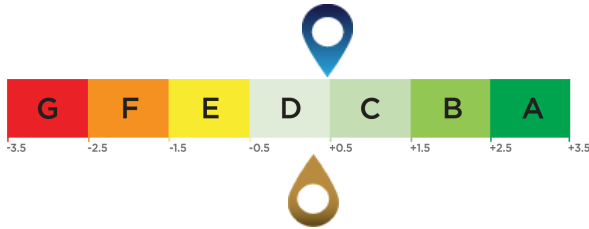
* Hors prise en compte des produits dérivés.

ACTIONS ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG: MSCI Emerging Markets



Score du portefeuille d'investissement: 0,45

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,27

Couverture ESG (source: Amundi) *

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi ²	99,00%	99,40%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³	98,88%	100,00%

* Titres notables sur les critères ESG. Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte du cash).

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

Avertissement

Document non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. La durée du fonds est illimitée. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire. La société de gestion peut retirer la notification des modalités prévues pour la commercialisation de parts, y compris, le cas échéant, de catégories d'actions, dans un État membre vis-à-vis duquel il a procédé à une notification. Un résumé des droits des investisseurs et de l'accès à des mécanismes de recours collectif sont disponibles, en français, via le lien suivant: <https://www.amundi.be/particuliers/informations-reglementaires-1>